

VILLE D'ISTRES

CONSEIL DE QUARTIER SUD DU 29 JUIN 2023

La séance est ouverte dans les formes réglementaires à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Laurent Bremaud, Adjoint au maire d'Istres.

M. BREMAUD.- La Provence vient d'arriver, on va donc pouvoir ouvrir les travaux.
Monsieur Voizot, vous ne voulez pas faire l'appel ? Nous vous écoutons.

M. VOIZOT.- M. le Maire.

M. BREMAUD.- Vu que vous l'appellez, je tiens à excuser M. le Maire, il est actuellement en Conseil de Métropole. Il y avait plus de 200 questions, ça tarde, il nous rejoindra donc dès que possible, si possible.
(M. Voizot procède à l'appel.)

Collège des Elus

Etaient présents : François BERNARDINI, Laurent BREMAUD, Eric CASADO, Alain ARAGNEAU, Pierre IMBERT, Yves GARCIA, Catherine QUET, Marie-Angélique GODIN, Marie-José ALVERNHE, Robin PRETOT.

Absents excusés : Nicole JOULIA, Céline CAMOIN, Marc EINAUDI.

Absents : Michel CAILLAT, Rose CRIADO.

Collège des Associations

Etaient présents : Louis PARAIRE, David HAMED, Patrick BRUNET, Marc VOIZOT.

Absent représenté : Bernard LAFLEUR représenté par M. TRANKLE

Absent : Eric MARTONE.

Collège des Acteurs Socio-Economiques

Etait présent : Ambroise GAGNEUIL.

Absents : Laurence SPEZIANI, Julien GAUTIER, Laurianne DARRAS, Allegra VALANDY, Céline BRULL.

Les Comités d'Intérêt de Quartier et assimilés

Etaient présents : Joël NODIN, Chantal BIET.

Absent représenté : Daniel FRISCH représenté par Mme BUENO.

Absents : Daniel GREGOIRE, Jessica GILLY, Christophe RADICELLI, Adèle FLEURY, Sébastien PERO, Claude MOUICI, Salim DJERARI.

Collège des Habitants

Etaient présentes : Brigitte CALDIN, Claudette DOURGIAN, Saïda ZARROUK.

Absents excusés : Serge CONSOLINO, Jérémy BESSON.

Absents : Mélanie VIOCHE, Samira BICHIOU, Salah SEBTI.

Merci, Monsieur Voizot, pour cette brillante prestation.

Nous allons dérouler selon l'ordre prévu dans l'ordre du jour. Nous allons démarrer par les communications. Je le redis pour les retardataires, M. Casado n'était pas là, M. le Maire est encore à Marseille, au Conseil métropolitain, il y avait encore beaucoup de questions à l'ordre du jour, il tentera donc de nous rejoindre au plus vite. Je tiens encore à l'excuser. Nous démarrons l'ordre du jour par les communications.

I. COMMUNICATIONS

1. Labels et certification :

M. BREMAUD.- Pour les premières, je vais mettre à contribution pour quelques commentaires Mme Marie-José Alvernhe. Les labels en question : 2 labels concernant la sécurité. La Ville a obtenu le label « France Résilience Collectivités », 3 étoiles. Marie-Jo, je vais juste dire tous les labels et vous faites un commentaire au fur et à mesure. Alors, le label « France Résilience Collectivités ».

Mme ALVERNHE.- Il s'agit d'un label qui gère toute la sécurité du citoyen puisque nous sommes en zone assez sensible par rapport à Fos et par rapport à la base. Tout est mis en œuvre par la municipalité, que ce soit en moyens humains, en moyens techniques, tout le monde a fait plusieurs journées de formation en état et l'on est tous prêt en cas de...

M. BREMAUD.- Quand vous dites « sécurité », c'est lié à la sécurité sur les catastrophes industrielles, nucléaires ou autres liées à la base. On n'est pas sur l'insécurité...

Mme ALVERNHE.- Tout à fait.

M. BREMAUD.- D'accord. Le label « Ville prudente ».

Mme ALVERNHE.- « Ville prudente » concerne la sécurité et la prévention routières. La Ville a fait beaucoup d'efforts en vertu de cette sécurité pour les zones cyclistes qui se sont fort bien développées.

M. BREMAUD.- On va en parler dans le cadre des travaux.

Mme ALVERNHE.- Pour tous les ronds-points qui essaient justement d'éviter l'accidentalité.

M. BREMAUD.- Social / Santé, le label « Sport et handicap ».

Mme ALVERNHE.- C'est le service des sports qui a bien œuvré là-dessus pour amener sur le sport toutes ces personnes qui sont un peu sensibles physiquement, afin qu'elles puissent le pratiquer au mieux de leurs possibilités et c'est une réussite.

M. BREMAUD.- Toujours dans le sport mais le label « Ville active et sportive ».

Mme ALVERNHE.- C'est dans le même ordre d'idée mais en général, c'est-à-dire que cela concerne tous nos établissements sportifs qui sont de très haut niveau, toutes les petites zones dans les quartiers qui sont mises à disposition de tous les habitants, de tous les enfants, qui peuvent à tout moment s'en servir. On a été deux fois nommé la « Ville la plus sportive », on continue sur cette lancée, sauf que ce label n'existant plus, on a la « Ville active et sportive ».

M. BREMAUD.- Dans les divers on a reçu le prix de la Gazette des Communes avec le prix « coup de cœur du jury » concernant la conciergerie.

Mme ALVERNHE.- Qui a été reçu au Salon des Maires cette année, qui a été vraiment un coup de cœur. Beaucoup de Villes se sont tournées vers Istres pour avoir des renseignements afin d'offrir à la population tous les services qu'offre la conciergerie.

M. BREMAUD.- A noter aussi d'ailleurs que l'Armée a plébiscité cette initiative dans la mesure où nous avons conventionné avec la base aérienne et que nous avons une annexe de la conciergerie sur la base aérienne.

Et « Ville Internet » avec 5@, pour la seconde année consécutive.

Mme ALVERNHE.- C'est un travail fabuleux sur la ville, elle a la meilleure note donc on ne peut pas aller au-delà. Cela concerne tout ce qui a pu être connecté pour rendre service aux pratiquants, que ce soit pour les parkings, tout ce qui peut être connecté sur la ville. C'est tellement énorme que je ne peux même pas l'énumérer.

Cela n'a rien à voir, en revanche, comme je l'ai entendu dire, avec la fibre optique. C'est complètement différent. C'est un service qui est rendu à la population et cela n'a rien à voir avec la fibre optique.

M. BREMAUD.- Et pour finir, le label « Ville amie des animaux ».

Mme ALVERNHE.- La « Ville amie des animaux » est un label qui a été amené par la Région Sud et nous avons eu encore là aussi la meilleure note. Sachant que l'on a de nombreuses personnes qui sont très branchées sur le sort des animaux et qu'il y a des tas de beaux projets tout autour qui vont émerger très rapidement. Les gens seront assez surpris.

M. BREMAUD.- Merci, Madame Alvernhe.

2. Projets structurants :

M. BREMAUD.- Maintenant on va passer sur les communications concernant les projets structurants sur la commune. On aura un point final sur les points spécifiques liés au quartier, puisqu'on a un beau projet à présenter et j'espère que M. le Maire sera là pour le faire, sinon j'essaierai de le faire, pas aussi bien que lui bien évidemment.

- Pistes cyclables

M. BREMAUD.- Les pistes cyclables. C'est un secret pour personne maintenant puisqu'une bonne partie sont réalisées. Des belles réalisations. Monsieur Casado, vous avez suivi tout ce projet et toutes ces évolutions. Donc le tronçon de la ligne G a été réalisé en reliant le rond-point de Saint-Chamas au lycée Latécoère, où là il y a vraiment eu de gros travaux. Une autre piste (ligne D) reliant le conservatoire vers le giratoire de Casino sur l'avenue Radolfzell est en cours de finalisation. Il reste la partie entre les giratoires de la Jarre et Nelson Mandela. Pour un coût de 117 000 € mais c'est vraiment un détail puisque je vais vous donner les chiffres. Une section sur l'avenue Félix Gouin (ligne C/A) du rond-point de Grignan au rond-point Aimé Césaire, de la gare routière vers le rond-point Mandela. En fait le projet, Monsieur Casado, c'est de relier nord, sud, est, ouest, en pistes cyclables.

M. CASADO.- Et les plages.

M. BREMAUD.- Donc à venir en 2023 : une étude de création de pistes sur le pont Casino, et des travaux entre le giratoire Nelson Mandela et celui d'Aubrac (le Deven).

Le contexte opérationnel du budget : le coût prévisionnel des travaux en globalité est de 6 200 000 €, avec une subvention du fonds européen de 3 600 000 €. Les travaux ont démarré en 2022, ils se poursuivront durant l'année 2023. Et le reste du financement c'est la Métropole, c'est noté sur les panneaux.

On a eu un temps où il a été compliqué de circuler mais nous avons souffert pour avoir un résultat de qualité. Monsieur Casado, un commentaire ?

M. CASADO.- Non, cela va continuer. On espère faire Mandela jusqu'à l'AFPA l'an prochain, les études sont en cours.

M. BREMAUD.- Parfait.

M. PRETOT.- Bravo !

M. CASADO.- Pourquoi « bravo » ?

M. BREMAUD.- M. Pretot a décidé de faire de l'humour, il va nous commenter... Vous avez un avis, Monsieur Pretot ?

M. PRETOT.- Je dis bravo.

M. BREMAUD.- Merci. C'était concis.

M. CASADO.- Je ne sais pas si c'est ironique.

- Démolition et reconstruction du théâtre de l'Olivier

M. BREMAUD.- Démolition et reconstruction du Théâtre de l'Olivier. Là on est vraiment sur le projet structurant à venir du centre-ville. Vous avez vu, ou lu dans la presse, ou participé pour certains, aux dernières prestations qui se sont portées à l'intérieur du Théâtre de l'Olivier, il y a eu la soirée de clôture de Scènes et Cinés et les dernières prestations de Pulsion. La Ville a souhaité engager un projet ambitieux de manière à se doter d'un lieu de culture plus conséquent. Le Théâtre de l'Olivier était vieillissant, le modifier était compliqué, surtout qu'on voulait augmenter la jauge, on voulait passer de 600 à 800 spectateurs, mais aussi doter le lieu d'un espace scénique et d'équipements techniques dignes du XXI^{ème} siècle. Le Théâtre de l'Olivier a été rénové plusieurs fois depuis les années 30 et il était très compliqué de rajouter... M. le Maire a donc décidé de proposer, en lien avec la Métropole, un projet structurant, un projet architectural, de proposer un geste architectural au centre-ville, avec un agrandissement de l'emprise foncière de ce lieu et tout un aménagement de ville. C'est un gros chantier. Le coût prévisionnel des travaux pour cette opération est estimé à 21 M€, financés entièrement par la Métropole. Bien évidemment ce sera un bâtiment avec des performances de qualité environnementale aux normes, avec l'idée de réussir une intégration parfaite au sein du centre-ville. Ce sera un bâtiment d'architecture moderne. Yvan, vous rappelez le nom...

M. CHALENDARD.- Wilmotte.

M. BREMAUD.- Un concours d'architectes a été lancé et c'est Wilmotte, qui est un architecte internationalement connu, qui a remporté le concours.

Phase des travaux : à partir de février 2024. Livraison prévisionnelle du projet : février 2026. Actuellement les agents de la Métropole sont en train de vider le théâtre, ensuite il y aura toutes les phases préparatoires à la démolition qui sont assez longues. Un très beau projet à venir qui va nous transformer le centre-ville.

- Transformation de la Maison Familiale de Vacances en campus sportif, résidence Lionel Trompette

M. BREMAUD.- Transformation de la Maison Familiale de Vacances en campus sportif, la résidence qui s'appelle maintenant Lionel Trompette. Le Mas des Quatre Vents était vraiment vieillissant, on a changé aussi l'activité de la Maison Familiale de Vacances qui n'existe plus, nous avons gardé le restaurant au sein du CEC et nous avons récupéré le lieu qui nous appartenait de manière à y recevoir les jeunes sportifs étudiants, que ce soit du centre de formation de foot, de volley et de basket.

M. HAMED.- Non, tennis. Et surtout le hand.

M. BREMAUD.- En tout cas des sportifs en formation. Cette résidence a été baptisée du nom de notre ami Lionel Trompette, que Marc a bien connu, que nous avons tous bien connu, et qui était, entre autres, pendant longtemps aux responsabilités au niveau du club de natation. Le bâtiment a été réhabilité, du personnel a été mis à disposition, donc du personnel municipal s'en occupe. M. Hamed, qui est ici pour une autre casquette, en est le responsable. Le coût des travaux pour cette opération est de 260 000 € hors taxes, des subventions départementales ont été sollicitées. Les travaux sont terminés, David, on est d'accord.

- Maison du Combattant

M. BREMAUD.- La Maison du Combattant. Beaucoup l'ont vue puisque beaucoup d'entre vous étaient présents. M. le Maire a souhaité doter nos associations patriotiques, qui étaient installées dans des locaux assez anciens, assez exigus, et les réunir au sein d'une nouvelle structure. On a gardé une ancienne grange que l'on a rénovée et agrandie, on a mélangé de l'ancien et du moderne. C'est un très beau bâtiment, une très belle réalisation. Cela permet à nos anciens d'avoir un lieu avec une très belle salle de réunion, ce qui leur évitera d'être en itinérance et en errance pour tout ce qui est assemblées générales, réunions, etc. Très bel équipement : hall d'entrée, sanitaires, bureaux, salle de réunion, salle d'animation, parking. Une opération pour un coût de 1,2 M€ avec des subventions sollicitées à hauteur de 800 000 €, Département et Métropole.

- Centre de loisirs de Lavalduc

M. BREMAUD.- Le centre de loisirs de Lavalduc. Monsieur Imbert, vous voulez dire deux mots sur ce projet, rapidement, s'il vous plaît ?

M. IMBERT.- Deux mots, pas plus, parce que c'est un centre qui est en pleine rénovation, qui était utilisé uniquement à la journée pour des enfants qui allaient passer quelques heures. Ce centre-là est actuellement en cours de travaux, on réhabilite un certain nombre de salles au niveau des normes électriques, des normes sanitaires aussi. Le seul problème c'est qu'il y a une demande de déclaration d'ouverture qui va partir et l'on va donc attendre l'avis de la jeunesse et des sports. Il se peut très bien que cet avis intervienne dans les semaines à venir, dans les jours à venir, ou dans les mois à venir, on ne sait pas. Tout dépend uniquement d'eux. Disons qu'il y a un effort de la Mairie, de la collectivité, pour que ce centre réouvre et puisse accueillir des enfants, qu'ils ne soient enfin plus accueillis dans les écoles.

M. BREMAUD.- Le coût prévisionnel de cette première tranche de travaux est de 292 000 €, et l'on espère que l'administration fera fissa pour nous donner les habilitations. La balle est dans leur camp.

- Extension du cimetière des Maurettes et de la chambre funéraire

M. BREMAUD.- Extension du cimetière des Maurettes et de la chambre funéraire. Les cimetières actuels arrivent à saturation, nous pressentons les terrains connexes –Monsieur Chalendard, je suppose– sur une surface de 11 249 m². Le projet d'extension comprend la réalisation d'un carré musulman et de carrés pouvant accueillir des caveaux de 3 à 6 places. Le coût prévisionnel de cette opération est de 565 000 €. Une subvention départementale a été sollicitée à hauteur de 82 % du projet. Début de travaux pour janvier 2023. Date de livraison prévisionnelle : juin 2023.

On est là dans un projet global parce que, vous le savez tous, malheureusement, nous y allons tous de temps en temps, la chambre funéraire a été livrée. Une très belle réalisation. Je crois qu'il va y avoir un parking. En tout cas on a malheureusement tous été à des cérémonies funéraires, on est en train d'étudier d'ailleurs le stationnement complémentaire puisque c'est un peu compliqué. Ce bâtiment d'une surface de 762 m² est notamment composé de 4 salons de présentation et d'une salle des hommages pouvant accueillir environ 100 personnes. C'est vraiment ce qu'il manquait puisque l'on avait du mal à se réunir. Pour finir, les travaux au niveau du cimetière. Les 2 salles qu'il y avait sur place –il y avait une salle de présentation des corps et une salle omniculture– seront transformées en bureaux pour les services funéraires, de manière qu'ils aient un lieu in situ pour pouvoir travailler. La globalité des travaux et du projet c'est 3 M€, avec des demandes de subventions à hauteur de 60 %, à savoir 1 800 000 €.

3. Sécurité :

Nous allons démarrer le domaine de la Sécurité. M. Aragneau est parti, il m'a quitté, je vais donc le faire tout seul. Non, je vais donner la parole à Mme Cathy Quet pour le plan canicule. As-tu des informations à nous donner là-dessus ?

- Plan canicule

Mme QUET.- Comme chaque année, le plan canicule se met en place avec le concours du CCAS. Les foyers seront ouverts si la canicule se met en place, on reçoit donc les personnes âgées sur les foyers. En revanche, les personnes peuvent s'inscrire sur le registre pour être appelées régulièrement et elles s'inscrivent par téléphone en contactant le CCAS ou au 04 90 44 50 30. Ce plan canicule est déclenché par la Préfecture lorsque les températures dépassent les seuils pendant 3 jours et surtout 3 nuits consécutives. On donne à ces personnes des conseils pratiques : passer 3 heures par jour dans un endroit frais, c'est pour cela qu'on ouvre les foyers qui sont climatisés, après on leur explique comment il faut faire, se mouiller le corps, boire régulièrement, éviter de sortir aux heures les plus chaudes. Ici les gens ont l'habitude, ce n'est pas la première fois qu'on le déclenche. Et c'est pour toutes les personnes de plus de 65 ans et celles qui ont plus de 60 ans qui sont isolées ou qui sont reconnues inaptes au travail, comme les adultes qui sont en situation de handicap.

M. BREMAUD.- Merci, Madame Quet, pour ces informations.

- Renforcement des mesures de lutte contre les incendies, poursuite du dispositif de garde à cheval

M. BREMAUD.- Point numéro 2, le renforcement des mesures de lutte contre les incendies, la poursuite du dispositif de garde à cheval. Nous avons 4 axes sur cette thématique : le Comité Communal des Feux de Forêts. Je vais en dire rapidement deux mots, mais si Alain veut en parler... Je te laisse traiter ce dossier.

M. ARAGNEAU.- Nous avons mis en place un Comité Communal des Feux de Forêts, il est actuellement opérationnel avec 3 véhicules. Ces 3 véhicules sillonnent la ville toute la journée en fonction des conditions météo et des circulations de personnes qui sont repérées comme telles parce que les massifs sont interdits, ils sont en zone rouge. Le CCFF, lui, patrouille, et l'on s'aperçoit au fil du temps et avec les années qui passent que ces patrouilles diminuent le risque d'incendie, parce qu'à Istres on en a un peu moins qu'avant. Il y a 51 personnes qui se relaient pour veiller, elles font de très longues journées. Elles sont disponibles et elles sont également appuyées par une garde à cheval parce qu'on a une convention avec le centre équestre du Deven qui nous fournit 12 cavaliers et cavalières qui sont plutôt concentrés sur les quartiers sud de la ville, quartier du Deven. Eux aussi, par équipes de 2, circulent et font de la surveillance, et ils font de la pédagogie quand ils trouvent des personnes dans des endroits où elles ne devraient pas être. On a mis en place un système de distribution de *flyers* pour bien sensibiliser au fait que là où elles sont c'est interdit et que c'est dangereux pour la ville, pour les bois, et surtout pour elles, parce qu'elles risquent elles-mêmes d'en subir de graves conséquences.

Pour cela, vous savez qu'à Istres on a une vigie. On est en train de se doter de sirènes pour prévenir les gens dans certains quartiers, c'est compliqué, M. le Maire le sait, mais enfin, on fait le maximum pour utiliser les bâtiments publics pour y mettre des sirènes qui vont inonder certains quartiers de la ville, les plus denses possibles, et là on est en train de travailler sur un projet qui serait sur le château d'eau de Rassuen et un projet qui serait près des bacs de Miouvin, les bacs d'eau potable de la Ville d'Istres. C'est pour les vigies. La vigie principale est sur la colline de Saint-Etienne. Le maire a envisagé, a voulu, il y tient d'ailleurs, que l'on en mette une dans le quartier sud. Celle-là ne sera plus une vigie comme vous l'imaginez, avec des personnes physiques à l'intérieur, parce que le SDIS ne met plus des vigies avec des gens à l'intérieur. Ils s'aperçoivent maintenant, avec la technologie, avec l'intelligence artificielle, avec des caméras spéciales, que les caméras voient mieux, plus vite et plus loin que n'importe quel œil humain. Alors cela se traduit, pas par une vigie bâtie comme vous pouvez l'imaginer mais par un mât sur lequel il y a une batterie de caméras qui font le tour de la région. C'est en projet parce que cela coûte très cher, mais il faut savoir que le SDIS abandonne toutes ses vigies à présence humaine.

M. BREMAUD.- La DECI ?

M. ARAGNEAU.- Pour la DECI, il n'y a rien de spécial à dire. La Ville d'Istres a récupéré la compétence des bornes à incendie. Avant on l'avait, puis la Métropole l'a reprise, et maintenant elle nous la rend, et à charge à la Ville d'Istres d'entretenir ces bornes à incendie. Comme on en a quand même... Je ne sais plus combien, quelques centaines, cela demande un travail permanent pour vérifier chaque jour les débits d'eau, la pression, afin que, si jamais il y avait des problèmes de feux dans les quartiers où elles sont implantées, elles fonctionnent bien. Pour la sécurité de tous.

M. BREMAUD.- C'est effectivement sous pression constante. Merci. Je vais vous redonner la parole dans deux secondes, Monsieur Aragneau. J'interviens juste sur la surveillance des baignades et des activités nautiques pour les plages de la Romaniquette et du Ranquet. Je vais juste égrainer une liste à la Prévert.

- Surveillance des baignades et des activités nautiques pour les plages de la Romaniquette et du Ranquet

M. BREMAUD.- Pour la Romaniquette, un poste de secours équipé médicalement, 4 surveillants de baignade, dont un chef de poste mis à disposition par le SDIS dans le cadre d'une convention. Surveillance, c'est important de le savoir, de 10h à 18h, 7 jours sur 7. Ligne de baignade dans le périmètre délimité, accès PMR à l'étang par tapis et baignade sur Tiralo. Il y a les activités nautiques tout autour en DSP. Présence d'un ponton au large dans la ligne de baignade, et avec des sanitaires mis à disposition (2 WC adultes, 1 WC PMR et 2 douches).

Pour le Ranquet, un poste de secours équipé médicalement, 4 surveillants de baignade, dont un chef de poste, pareil, mis à disposition par le SDIS. Surveillance, mêmes horaires, 10h-18h, 7 jours sur 7. Période : du 17 juin au 3 septembre. Pareil. Ligne de baignade délimitée, accès PMR, sanitaires pour le public (1 sanisette, 2 douches).

- Création d'une annexe de la police municipale en centre-ville

M. BREMAUD.- Monsieur Aragneau, un mot ou deux sur la création du poste annexe de police du centre-ville et sur l'extension du centre de supervision urbaine, s'il vous plaît.

M. ARAGNEAU.- Concernant la création d'un poste de police au centre-ville, la volonté du maire a toujours été de placer dans les quartiers des présences de police municipale. Aujourd'hui, à Istres, nous avons 7 postes de police municipale répartis dans différents quartiers. On fait le maximum pour tenir ces postes de police municipale ouverts tous les jours et en y mettant à l'intérieur des gens compétents qui peuvent recueillir les doléances des gens du quartier toute la journée. Il y a des horaires. Récemment nous avons poussé les horaires même tard le soir parce que l'on s'aperçoit qu'une certaine forme de délinquance sort à partir de la fin d'après-midi. Vous aviez donc 6 postes de police, le poste de police du centre-ville, qui aura exactement la même mission que les autres, c'est le septième. Et vous en avez un huitième qui est le poste de police principal qui est à la mairie. A Istres, on est donc assez bien représenté en postes de police. Ce n'est pas pour cela qu'il n'y a pas de délinquance, mais l'on est au neuvième rang des Bouches-du-Rhône dans l'ordre de la délinquance. Vous voyez, Istres ce n'est pas Marseille. Et nous avons une brigade motorisée de 3 motos qui sont stationnées à Trigance et qui se projettent rapidement sur toute la ville, si le besoin s'en faisait sentir.

On peut également dire que l'on va être doté d'un fourgon mobile qui sera équipé de caméras, toujours pareil, comme pour les vigies tout à l'heure, avec une intelligence artificielle et des compétences de nuit puisqu'il y aura beaucoup d'infrarouge dessus. Elles pourront aller dans les quartiers les plus reculés, à la demande, en fonction des évènements éventuels.

Voilà tout ce que l'on peut dire. Je n'ai pas spécialement parlé du poste de police du centre-ville mais comme il rentre dans le contexte général de tout ce que je viens de vous dire, j'ai parlé de lui.

M. BREMAUD.- Très bien. Le CSU.

- Extension du Centre de Supervision Urbaine

M. ARAGNEAU.- Concernant le CSU, chaque fois que nous mettons des caméras sur des poteaux en ville, toutes les images sont concentrées sur un Centre de Supervision Urbaine qui se trouve dans les sous-sols de la mairie. Nous avons 139 caméras, le Centre de Supervision Urbaine est aujourd'hui arrivé au maximum de capacité et il faut maintenant le déplacer, l'agrandir, si l'on veut mettre des caméras supplémentaires et surveiller des quartiers en plus. J'ai les chiffres, je vais vous les donner. Les travaux ont commencé, je pense qu'il sera terminé en septembre.

M. CHATTON.- Fin Octobre.

M. ARAGNEAU.- Il sera opérationnel à la rentrée. Il y aura la possibilité de mettre beaucoup plus de caméras sur place et il sera doté d'écrans avec des finitions incroyables. On arrive à voir des choses qui sont franchement dans des détails... Et ensuite, comme là aussi il y aura de l'intelligence artificielle, les caméras pourront détecter par exemple des évènements particuliers et les rendront instantanément sur un écran prioritaire. Aujourd'hui on a un mur d'écrans mais s'il y a un évènement particulier on ne le voit pas tout de suite.

M. BREMAUD.- Il faut regarder au bon endroit, au bon moment.

M. ARAGNEAU.- Alors que là, avec le nouveau système, on le verra immédiatement. La caméra rejettera l'image sur un écran en particulier, ce qui nous permettra de gagner du temps.

Je dois dire que la police nationale utilise tous les jours notre mur d'images et nos rapports, nos suivis d'opérations, parce que eux ne l'ont pas et ils viennent nous faire des propositions demander... C'est quelque chose d'intéressant. Ce projet a coûté 208 300 €, avec une subvention départementale de 80 000 €, soit 38 % du projet.

M. BREMAUD.- Merci, Alain. On vient de finir le point Sécurité, on va attaquer le point 4, Social / Santé.

4. Social / Santé :

- Déserts médicaux : ouverture d'un centre de consultations médicales à la Pyramide

M. BREMAUD.- Sur la thématique des déserts médicaux, M. le Maire avait déjà annoncé l'ouverture de ce centre. D'abord, expliquer quand même que la municipalité, M. le Maire, est très attaché à cette thématique, bien qu'elle ne soit pas d'une compétence municipale. Depuis plusieurs années la Ville d'Istres met en place un schéma d'activités d'établissements pour favoriser le domaine de la santé. On en veut pour preuve le premier grand et bel exemple qui est le Pôle Femme Mère Enfant ouvert en 2019, qui est un établissement que l'on a mis à disposition du secteur de santé de

manière qu'il puisse prendre en compte toute la thématique liée à la femme, à la grossesse, à la petite enfance. Je pense qu'il n'est plus à démontrer et que toutes les mamans, futures mamans et jeunes mamans l'utilisent complètement. C'est une très belle réussite et c'est un très bel exemple de la relation entre la commune et le corps médical et qui prouve quand même que la Ville d'Istres est très proactive dans ce domaine.

M. le Maire s'était engagé à travailler encore plus sur cette thématique et il s'était rapproché de l'Hôpital de Martigues. Il a travaillé avec M. Loïc Mondoloni, Directeur du centre hospitalier de Martigues, et la représentante du corps médical sur l'ouest de l'Etang de Berre, et particulièrement Istres puisqu'elle est installée à Entressen, le Docteur Aurélie Guindon. Nous avons pu mettre à disposition un centre médical de 170 m² qui regroupe 4 cabinets médicaux et accueille à ce jour les consultations d'un médecin généraliste traitant à raison d'un jour et demi par semaine, mais également des consultations, ce qui manque aussi cruellement, de spécialistes tels que : la cardio, la chirurgie digestive, l'urologie, l'allergo-anesthésie, la gynéco, l'orthopédie et les troubles respiratoires du sommeil. Bien évidemment, nous avons affiché l'espoir de monter en puissance et d'accueillir de nouveaux médecins généralistes qui pourraient être intéressés par le caractère pluridisciplinaire de la structure et le lien étroit avec le centre hospitalier de Martigues.

- France Services

M. BREMAUD.- Faire un point aussi sur France Services qui a ouvert en 2020. On était sur un cahier des charges où l'Etat nous demandait de mettre à disposition quelques locaux et de faire en sorte de mettre en place des agents pour faire fonctionner ce type de structure. Nous sommes allés plus loin puisqu'on a créé, pas de toutes pièces, mais on a réhabilité complètement un bâtiment qui est juste derrière, avec des lieux d'accueil mais aussi des lieux de formation collective, de mise à disposition d'ordinateurs, 5 médiateurs. Une structure qui, entre autres, propose les services suivants et met en rapport les administrés avec les administrations de manière privilégiée.

Les agents de la Ville sont formés en préfecture pour pouvoir utiliser des logiciels à caractère national et ils rentrent dans les logiciels. Ils sont eux référents et référencés par les services de l'Etat, ce qui fait qu'il y a une relation directe entre eux, les administrés et l'administration, sur les domaines suivants : les finances publiques, l'assurance maladie, les allocations familiales, l'assurance retraite, l'agence nationale des titres sécurisés préfecture, Pôle Emploi –on a des relations privilégiées avec Pôle Emploi, j'en profite pour saluer Ambroise Gagneuil, le Directeur du Pôle Emploi qui est installé sur notre quartier du Prépaou– La Poste, la MSA (Mutuelle Santé Famille Retraite Services), et le point justice.

5 agents formés, je l'ai dit, des équipements de dernier cri. Et la Maison, sur sa vitesse de croisière, traite 8 000 dossiers par an. Bien évidemment, on est dans un schéma global. On a quand même la Mairie annexe du Prépaou qui fonctionne avec des services d'état-civil de proximité de qualité, le guichet unique, sans oublier le centre social des quartiers sud qui est là pour participer à ce schéma global.

Je finis ce chapitre et j'en profite pour accueillir M. le Maire.

(Arrivée de M. le Maire.)

M. le MAIRE.- Je suis désolé mais... Et je suis parti avant la fin.

M. BREMAUD.- On démarre le point 5 du Développement durable / Environnement. Et je vous ai laissé ce point spécifiquement pour vous, les points structurants du quartier, avec les nouveaux travaux, etc.

5. Développement durable / Environnement :

M. BREMAUD.- On va faire travailler M. Garcia. Nous attaquons le cinquième chapitre de ce Conseil qui est le Développement durable et l'Environnement. Je vais céder la parole à M. Yves Garcia pour qu'il nous parle des OLD.

- Obligation légale de débroussaillage

M. GARCIA.- Avec plaisir. D'abord, bonsoir à toutes et à tous. Effectivement, rappeler que l'article L.134-6 du Code forestier oblige les propriétaires exposés, car situés à moins de 200 m d'un massif forestier, à débroussailler, et surtout à maintenir débroussaillée leur propriété. Il faut rappeler que cette obligation constitue l'élément majeur de la prévention des incendies, et plus particulièrement dans les Bouches-du-Rhône, et à Istres, qui est soumis à un risque élevé de feux de forêt. Cette obligation consiste tout d'abord, aux abords des constructions, chantiers et installations de toutes natures qui doivent être débroussaillés sur un rayon de 50 m. De plus, plusieurs travaux complémentaires doivent être réalisés par le propriétaire, tels que : supprimer tous les arbres et les branches à moins de 3 m de la façade de l'habitat, éliminer les arbres morts, couper toutes les branches basses situées à moins de 3 m du sol, et enfin, supprimer tous les arbustes situés sous les arbres et surtout évacuer les végétaux coupés ou les incinérer sous certaines conditions.

Sous l'impulsion du maire et des services, plusieurs actions engagées tout au long de l'année. Tout d'abord, la Direction de l'environnement et du développement durable, qui a en charge le suivi des OLD à charge des particuliers, est en relation avec la DRA qui remonte les demandes des administrés et une communication via les réseaux sociaux, comme chaque année, a été relancée, avec le rappel de la réglementation pour répondre aux interrogations.

Souvenons-nous, une campagne de rappel s'est traduite par l'envoi de plus de 2 500 courriers aux propriétaires concernés par les OLD. Le garde-champêtre assure des rendez-vous physiques chez les propriétaires qui le

souhaitent. Et enfin, la Direction du cadre de vie intervient, elle, pour la réalisation des OLD sur les parcelles communales, aux abords des voiries communales et aux abords des bâtiments communaux.

M. BREMAUD.- Merci, Monsieur Garcia. Ce n'est pas à l'ordre du jour dans ce point-là mais l'on peut continuer sur votre bilan « Istres propre », puisqu'on est dans le cadre du développement durable.

M. GARCIA.- Pour « Istres propre » je vais être synthétique, comme le maire le souhaite à chaque fois.

On a réalisé « Istres propre » douzième édition, c'était à nouveau un très beau succès qui a rassemblé plus de 3 000 bénévoles écocitoyens sur l'ensemble de la commune. L'objectif était double, c'était surtout de faire de la pédagogie et de la sensibilisation à travers le geste du tri et la collecte, mais aussi de participer à tous les stands qui étaient exposés sur l'anse de l'Olivier, où il y avait les thématiques globales sur le développement durable qui ont fait l'objet d'un jeu concours qui va permettre de primer les enfants.

Quelques points clés. Je ne vais pas les dire tous. Une mobilisation importante des acteurs impliqués : les Comités de quartiers qui ont été très présents, les structures éducatives, les centres sociaux, tout le monde effectivement était rassemblé pour que cette fête soit réussie.

Au niveau du monde de l'éducation, on en a parlé avec Pierre Imbert, une implication effective mais très en retrait. On va réfléchir avec Pierre et Bruno Zoppis à comment on peut adapter le projet au besoin éducatif. Il y a eu 1 217 enfants. La petite enfance a mobilisé près de 180 enfants. Le collège de Latécoère était présent. Le monde du handicap très présent, 160 pensionnaires. Puis on a assisté à un beau rendez-vous intergénérationnel sur la plage de la Romaniquette qui a mobilisé plus de 400 personnes. Le monde sportif a fait un boulot remarquable puisqu'on avait quasiment l'ensemble des disciplines collectives, que ce soient les rugbymen, les handballeurs, les footballeurs, qui ont été supers.

Le bilan. Des indicateurs en progrès constant, ce qui témoigne que la Ville est de plus en plus propre. On a collecté, à périmètre égal, 33 m³ contre 70 m³ en 2022. Et la purge particulière sur la plage de la Romaniquette représentait 40 m³.

Sur le quartier sud, quelques éléments chiffrés. Une participation en augmentation mais très en-deçà de 2018 et 2019. Presque 100 écocitoyens, contre 65 en 2022, mais rapportés à 165 en 2019. Très bonne participation de Prédina et Pignes. Le point de mutualisation que l'on a fait aux Maurettes, Gargouilles, Prédina, a été bénéfique. Pont de Canadel n'a pas pu être présent cette année compte tenu du fait que son Président a une santé un peu précaire. Et nous avons noté la participation du secteur de Rassuen.

Donc une belle opération. On réfléchit déjà à comment l'optimiser, et demain soir on a une réunion de restitution pour partager cet évènement.

M. BREMAUD.- Merci, Monsieur Garcia. Je termine ce chapitre avant de laisser la parole à M. le Maire... Je ne peux pas dire cela, ce n'est pas possible, ce n'est pas à moi de le faire.

- Economies d'énergie, contrat de performance énergétique

M. BREMAUD.- Juste un dernier point sur le Développement durable et l'Environnement. On rentre dans le processus du contrat de performance énergétique qui fixe un objectif d'efficacité énergétique sur l'ensemble des bâtiments communaux. C'est un plan pluriannuel. On est là dans le cadre légal bien évidemment, et qui va se dérouler sur une douzaine d'années. En tout cas on a 3 ans de travaux importants. Le budget global estimé est de 22 M€. Il y a tous les groupes scolaires (les écoles primaires et maternelles), parfois des crèches associées (Minipouss, Pitchounets), le stade nautique, la mairie annexe, les gymnases, le centre équestre le Deven, la Halle polyvalente, la Maison des arts martiaux, le centre social Pierre Miallet, Istremont, le foyer La Régalido, chaufferie accueil, chaufferie administrative, nouvelle chaufferie, chaufferie Maison de la danse, chaufferie Maison familiale.

Voilà, Monsieur le Maire, si vous voulez nous parler des projets structurants du quartier.

M. le MAIRE.- Mesdames, Messieurs, merci de m'accorder votre indulgence pour ce retard, mais nous avons un Conseil métropolitain, la délégation d'Istres comprend 5 membres, avec 4 mandats donnés, je suis resté tout seul, il a donc fallu que je me défende.

Je vous remercie d'être là, c'est une réunion qui reprend un rythme qui avait été un peu retardé, c'est sans doute pour cela d'ailleurs que l'on n'a pas tout le monde aujourd'hui. J'espère que l'animation que vous avez dans vos habitudes, dans vos réflexes, dans vos envies, vos projets, sera canalisée par, d'abord le groupe que vous représentez, mais aussi des voix de confiance qui seront établies avec nous pour la plupart. Après il y a des nouveaux. Puisque beaucoup d'entre vous sont des gens qui ont déjà une mission d'intérêt public à travers un volontariat dans les associations, et puis il y en a d'autres qui viennent effectivement s'y greffer. Donc bienvenue, et surtout travaillons la main dans la main.

Points spécifiques au quartier :

M. le MAIRE.- Il ne me reste pas grand-chose à faire, si ce n'est vous parler directement... Puisque je crois que vous avez fait, comme on le fait dans les autres quartiers, un peu le panorama de tout ce qui peut être nouveau, offert, au niveau du service public et au niveau de l'intégralité de la ville. Si j'avais à insister plus particulièrement à un endroit c'est ici que je le ferais, parce qu'on a l'habitude de se rendre compte... Alors on peut prendre les choses dans le bon sens, c'est-

à-dire que les gens sont bien donc ils restent avant tout là où ils sont bien. Néanmoins, c'est aussi une forme de timidité, une forme de différence sociologique qu'ils vivent eux-mêmes et qui leur fait subir une différence et les prive, à mon sens, de lieux, de services extérieurs, qui appartiennent à tous les Istréens, donc à eux-mêmes. J'insiste beaucoup là-dessus parce que ce que l'on peut trouver comme vie du quartier particulièrement animée peut se projeter ailleurs avec d'autres équipements. Et d'ailleurs la présentation des autres équipements est de nature à tirer une population qui bien sûr a un cadre très extensible sur le périmètre complet de la ville.

- Réhabilitation du quartier du Prépaou : nouveau centre social, nouvelle mairie, réorganisation des espaces

M. le MAIRE.- En ce qui concerne le quartier du Prépaou plus directement, je ne peux que vous dire que mon attention reste équivalente à celle que vous m'avez connue précédemment. Ce n'est pas parce que le temps défile ou que les choses se construisent que l'intérêt diminue. Notre intérêt est d'essayer, avec des moyens qui sont aujourd'hui moins importants que par le passé, d'apporter néanmoins une plus-value sociale, culturelle, aux gens qui résident ici. Et je peux vous dire que jusqu'à épuisement de l'imagination, des moyens aussi, on fera toujours tout pour que cette trajectoire soit continue avec ambition.

Dans ce cadre-là –même si l'on en est à une étape quasiment finale, mais enfin, c'est bien d'avoir, non pas la cerise sur le gâteau mais la dernière touche qui montre que le tableau est pratiquement au point– je me félicite de la réhabilitation des bâtiments, que nous avons vécue, qui sont en train d'être repris en compte, et dont Logirem est la responsable. Je les ai visités il y a 2 ou 3 semaines, ils ont fait l'objet inattendu d'un article de presse aujourd'hui, puisqu'on a une pleine page. Je suis donc heureux parce que, même si ce n'est pas la peinture qui donne une image en profondeur, elle permet, d'abord de vivre dans un cadre qui est agréable, et deuxièmement, de faire comprendre que les gens qui se trouvent là ont droit à la même considération que ceux qui se trouvent ailleurs. Vous savez que moi je suis –je l'ai dit il y a moins de 30 secondes sur un autre sujet– pour que l'on ait le moins de sensation, et de culture, et de statut, différents. Pour moi les Istréens sont égaux. Bien sûr, ceux qui sont plus fragiles méritent encore plus d'attention mais le respect doit être le même pour tous. On peut faire des choses comme d'autres le font et qui rentrent dans ce même cadre, j'en suis très heureux, et ce n'est pas qu'une peinture, c'est surtout la reprise en compte des logements à l'intérieur. C'est aussi une chaîne de mieux-être qui est établie et je suis donc vraiment très satisfait. D'autant que ce *relooking*, ou ce « *reloging* », je ne sais pas quel mot employer, se fait pour les locataires, comme d'ailleurs pour les autres précédemment, à fonds supplémentaires zéro. C'est le même montant de loyer. On est donc heureux d'arriver à ce stade-là.

La réhabilitation du quartier ne se fait pas que par les éléments qui existent. Je vous avais dit que l'une de mes visions du futur pour le quartier du Prépaou était d'en imaginer un côté plus ouvert, plus aéré, et nous sommes donc maintenant sur le point de faire des propositions dans peu de temps, eu égard aux programmes rebasifiés parce qu'ils s'étaient un peu étendus. Programme qui comprendra : un espace d'accueil pour le centre social avec des ateliers –j'emploie des mots simples pour dire qu'il y aura des locaux affectés au centre social– la mairie annexe sera intégrée aussi à ce dispositif. Nous aurons, dans le cadre du centre social, des salles d'évolution qui peuvent aller jusqu'à l'équivalent –en tout cas c'est fait pour– d'avoir des sièges, des gradins, disons une scène qui peut permettre la mise en forme de plusieurs spectacles. Nous y intégrerons bien sûr la Maison France Services. Tout cela fait un ensemble qui sera très uni. Le seul élément qui restera à l'extérieur c'est le poste de police annexe, lorsque les assurances auront dit le dernier mot pour que l'on puisse faire des travaux, à cause de sauvages qui nous l'ont *bousillé*. J'espère, même j'en suis sûr, qu'au cours de l'année 2024 nous pourrons démarrer les travaux afin que les choses se fassent le mieux possible. Nous avons totalement acquis, soit par échange, soit par droit supplémentaire, on n'aura pas trop de difficultés pour avoir le terrain libre, avec la considération que le parking et le parvis devront s'ajouter à l'opération. Je vous ai dit l'essentiel.

- Aménagement d'un plateau sportif à proximité de la Prédina

M. le MAIRE.- Il y a également actuellement –plus qu'actuellement puisque c'est un projet qui va voir le jour dans peu de temps– l'aménagement d'un plateau sportif à proximité de la Prédina. C'est dans le cadre de la redistribution des équipements sportifs nouveaux que nous lançons cette opération. D'autant qu'elle est largement prise en compte par nos partenaires habituels, comme le Conseil départemental, et par l'Agence nationale du sport également, puisque c'est dans ce cadre-là que nous aurons –comme nous l'avons fait pour le Prépaou et comme nous le ferons pour la Prédina, et comme nous l'avons lancé également pour la Bayanne– un dispositif en chapelet de 3 opérations qui viennent conforter le réseau d'espaces multisports.

Pour la petite histoire, cette opération coûtera 228 000 €. Eu égard aux financements dont je vous ai parlé, il restera 45 000 € à la charge de la commune.

M. BREMAUD.- J'en profite pour répondre puisqu'on a eu une question de Mme Chantal Biet, par le biais du mail « Conseil de quartier sud », donc ce terrain se situera...

M. le MAIRE.- Sous ses fenêtres.

M. BREMAUD.- Sous ses fenêtres, exactement, à l'emplacement de son garage. Ce terrain se situera derrière l'école et derrière l'ancienne Maison des jeunes où il y a Lou Trelus actuellement, et à l'arrivée de la passerelle. C'est vraiment assez éloigné des habitations. On utilise un espace existant.

- Réhabilitation du self du groupe scolaire Jules Ferry

M. le MAIRE.- Je voulais également vous donner des nouvelles de la dernière opération, puisque nous sommes là aussi arrivés à avoir la conception des cantines et que nous avons depuis des années constitué un réseau de selfs, nous avons donc transformé notre restaurant. Il y a des endroits qui sont plus faciles à traiter que d'autres, parce que les locaux initiaux étaient suffisamment larges pour avoir, à la fois les aires dévolues à la cuisine, à l'arrivée des repas et aussi à la distribution. Il y a des endroits où l'on a été malheureusement obligé de faire des adjonctions de terrains. Cela a bien sûr coûté plus cher puisque l'on a créé un surplus sur l'espace extérieur. Nous sommes là sur un projet de surface totale de 291 m² qui concerne la transformation du restaurant en self du groupe scolaire Jules Ferry.

Les travaux consistent en la restructuration complète de la demi-pension actuelle par la réorganisation des locaux afin de les mettre en état et d'améliorer leur fonctionnement. Concrètement, sont concernés par les travaux : la cuisine, pour l'aménagement de certains locaux. Et c'est là où vous voyez que, indépendamment des coûts de matériaux qui sont plus chers, les opérations sont très différentes d'une à l'autre puisque celle-ci va coûter 722 625 € alors que d'autres nous ont coûté nettement moins cher. Jacqueline Auriol par exemple. Pas énormément, mais... Mais nous avons une subvention de 66 %, nous aurons donc un moindre mal financier à combler. Les travaux ont débuté en juin 2023, nous y sommes, on va attendre que l'année scolaire se termine, et nous pensons que nous aurons terminé à la rentrée des vacances de la Toussaint. N'est-ce pas, Monsieur Imbert ?

M. IMBERT.- Tout à fait d'accord.

M. le MAIRE.- M. Imbert va prendre son casque, il va se muer en contrôleur de chantier et va faire en sorte que nous ayons le plus de possibilités pour respecter cela.

Je voudrais également vous dire que pour une partie de nos enfants, probablement les plus jeunes, le Domaine de Lavalduc, dans sa partie pas complète mais quasiment complète, va pouvoir accueillir dans le cadre du centre aéré. Vous voulez en dire deux mots, Monsieur Imbert ?

M. IMBERT.- Je l'ai dit tout à l'heure.

M. BREMAUD.- C'est fait. On vous a devancé, Monsieur le Maire. Mais sans faire exprès.

M. le MAIRE.- Oui, je me le demande, parce que là on me dit que je dois parler des points du quartier. Bon, je ferme ma g... . (Rires.)

M. BREMAUD.- C'est à Casado de parler maintenant. « Allô Travaux » et « Allô Quiétude ».

II. BILAN ALLO TRAVAUX, ALLO QUIETUDE, ISTRES PROPRE ET DURABLE ET VISITES DE QUARTIER

M. CASADO.- On va faire le traditionnel bilan « Allô Travaux » et « Allô Quiétude ».

Du 1^{er} janvier au 16 juin 2023 il y a eu 193 appels pour les quartiers sud sur les 1 063 sur l'ensemble de la commune, ce qui représente 18 % des appels, et principalement émis par les habitants des quartiers de la Prédina pour 36 % et du Prépaou pour 24 %, et qui portent sur des problèmes d'espaces verts et de voirie.

Pour « Allô Quiétude », mêmes dates, du 1^{er} janvier au 16 juin 2023, 41 appels pour les quartiers sud sur les 117 appels reçus sur l'ensemble de la commune, ce qui représente 35 %, principalement émis par les quartiers du Prépaou et Les Salles. Ils concernent essentiellement des nuisances sonores pour 36 % et des problèmes de voisinage pour 32 %.

Nous avons effectué 2 visites de quartier en 2022 : Le Forum le 13 juin 2022, et à Rassuen le 2 novembre 2022.

Pour les travaux un peu plus importants. On a déjà eu 3 VRD qui ont été réalisées cette année, qui concernent le groupe scolaire Mendès France et la réfection du plateau sportif, 60 000 €. A la Prédina, la rue des Pivettes, la pose de 2 dos d'âne pour 8 325 €. Et à Rassuen, la route de la Cabane Noire, l'aménagement des abords du siège social de la Chrysalide, un trottoir de stationnement pour 47 231 €.

Nous avons 14 opérations qui ont été chiffrées et arbitrées pour un montant de 359 000 €, qui vont démarrer bientôt. Aux Dryades, la place Marie Subil, la sécurisation de passages piétons aux abords du groupe scolaire Mendès France. A la Ronde des Gargouilles, la reprise de l'affaissement devant le portail numéro 50. A la Prédina, la place de l'Alouette, la reprise de 210 m² de trottoirs, et à l'avenue des Cardalines, la reprise de 110 m² de trottoirs pour 7 440 €. Je ne vous ai pas donné les montants précédents mais ils sont du même ordre. Au Prépaou, l'école Camille Pierron, on reprend une surface de 1 100 m² de terrain de sport pour 29 813 €. A Rassuen, la place Félix Gardair, on posera un grillage sur le muret... C'est le fameux grillage.

M. BREMAUD.- Pour empêcher les chiens d'aller *pisser* dans le gazon.

M. CASADO.- Pour 4 180 €. Et la route de la Cabane Noire, la réfection du chemin d'accès à la Plaine Davini pour 14 050 €.

Dans les écoles, à venir, il y a : l'élémentaire du Clos de la Roche, la réhabilitation des faux plafonds dans le couloir pour 15 000 €. La maternelle Mendès France, la création d'une clôture visant à séparer la cour de la maternelle de l'élémentaire pour 15 000 €. Et la maternelle Camille Pierron, la réfection des sols de l'école pour 75 000 €. On est donc en travaux.

On a également lancé l'étude pour le rond-point des Pignes avec l'avenue des Heures Claires et l'on devrait démarrer les travaux en 2024.

M. le MAIRE.- Non, fin 2023. Le tout est de passer sur le budget 2024 mais l'on peut commencer les travaux. C'est une discussion que je mène avec la Métropole. Ce n'est pas le dernier rond-point parce qu'on en a encore au moins 3 à faire. Celui-ci, qui est majeur pour fluidifier la circulation. Un peu plus loin, devant la Maison des Cardalines. Entre parenthèses, dont les jours sont comptés. Quand je dis que les jours sont comptés c'est le principe. J'ai discuté avec le Directeur de l'Hôpital de Martigues qui m'a dit qu'il bénéficierait... Alors, pourquoi le Directeur de l'Hôpital de Martigues ? Parce qu'il faut que vous sachiez qu'il y a un principe de gestion de notre équipement, dont je suis le Président, mais ça, c'est formel et pénal. Sinon, il y a une directrice qui a totale liberté pour faire ce qu'elle doit faire et il y a un rattachement administratif, l'Hôpital de Martigues en assure donc la responsabilité. Comme d'ailleurs la maison de retraite de Port-Saint-Louis. Donc M. Mondoloni, qui est un homme charmant, qui nous aide aussi sur le problème des déserts médicaux... C'est avec lui que nous avons monté, même si le régime n'est pas à plein tube on aura quand même dans l'année 2023 2 ou 3 *toubibs* supplémentaires, cela viendra compenser les trous dans la raquette, comme on dit. Donc M. Mondoloni me dit « Nous avons la chance d'être dotés... ». Parce qu'en ce moment il y a des plans partout, celui-là remonte à un peu plus tôt, c'est le plan Ségur, plan qui a été négocié par le Ministre de la santé à la demande du Président de la République pour avoir une distribution dans les régions avec le but –rappelez-vous, c'était au moment où ça tergiversait un peu dans les EHPAD– de remettre les choses dans le bon ordre. Ce qui ne veut pas dire que nous sommes dans un mauvais ordre, mais cela veut dire que notre maison de retraite est vue avec un œil réel, c'est-à-dire qu'elle est vétuste, qu'elle n'est pas sous une forme de confort d'accueil de maintenant, que les personnels doivent faire beaucoup d'efforts et que quand on fait beaucoup d'efforts, inévitablement, le rendu n'est pas le même. C'est normal. Notre devoir est que les personnes soient le mieux possible, surtout qu'une fois et demie sur 10, pour ne pas dire 9, ce sont des personnes complètement dépendantes. Autant aux Amaryllis on peut voir un effectif en meilleure santé, autant là c'est... D'ailleurs, la nouvelle maison de retraite aura pour mission d'avoir un cœur d'action sur Alzheimer et compagnie.

Nous avons donc été contactés pour me dire « J'ai de l'argent à disposition, quelle est votre vision de la chose ? Voulez-vous aborder ce problème ? Oui ou non ? ». La réponse était vite faite, « Oui ! Bien sûr ! ». « Voulez-vous faire quelque chose qui soit en rapport avec ce qui existe maintenant ? ». J'ai prouvé que lorsque l'on veut faire du neuf, du beau, il faut prendre les choses à zéro. D'autant que l'extension aurait demandé une opération compliquée, à tiroir, qui aurait inévitablement encore plus perturbé les gens hébergés. Ce qui n'est pas le but. Le but est au contraire d'essayer, dans leur maximum de réactions conscientes –ce qui n'est pas toujours le cas– qu'ils éprouvent du bien-être. Il est vrai qu'il est plus facile, même si c'est humainement plus compliqué, d'avoir quelqu'un qui ne bouge pas et qui, quoi que vous fassiez, ne s'en rend pas compte. Mais ça, cela amène à une distance par rapport à la réalité. Parce qu'au final, on peut ne plus s'occuper de ces gens-là, ce qui est absolument abominable. Moi je dis « Je n'en veux pas ». On s'est donc orienté vers une construction nouvelle, dans un nouveau lieu.

Inutile de vous dire qu'il ne nous a pas fallu beaucoup de temps pour trouver un terrain. Nous l'avons présenté au Directeur de l'Hôpital de Martigues qui l'a agréé et les choses sont donc parties pour que l'on puisse construire cet équipement dans les années qui vont venir. Alors là cela ne va pas être d'une rapidité aussi véloce que la nôtre mais c'est un projet qui est arrêté et qui bénéficie à la Ville d'Istres et à tous les ressortissants intéressés, et qui est inscrit dans des fonds qui, encore une fois, sont dédiés. Comme nous avons la chance de ne pas avoir beaucoup de concurrents, à nous de tirer sur la mise et d'enrôler les choses. Je ne dis pas où, je dirai où lorsque j'aurai à consigner...

Y a-t-il des questions particulières ?

III. QUESTIONS

M. PRETOT.- Une petite pour faire remonter parce qu'ils ne sont pas représentés car ils n'ont pas de CIQ. A côté de la résidence Les Fleurons, en face de Cavalloni, ils s'émeuvent souvent de problèmes d'espaces verts, de voitures qui se garent un peu n'importe où, comme ils ont le gymnase en face, et aussi de déchets, de dépôts sauvages. Ils m'en ont parlé parce qu'ils ont ces problèmes-là, donc si jamais vous avez l'occasion de prendre contact, de jeter un œil, du côté des Fleurons. Merci pour eux.

M. le MAIRE.- Mme Haro se précipite sur son calepin pour le marquer.

Ça y est, M. Pretot a ouvert le bal, maintenant... Le bal des débutants avec Pretot, et le bal des vétérans avec...

M. PRETOT.- Avec M. Nodin.

M. NODIN.- J'en ai parlé tout à l'heure à Eric, c'est le rond-point qui se situe avenue des Cardalines, en haut des Pivettes, où il y a une belle racine qui apparaît et qui donne des difficultés pour y passer. Réfléchir à ce que l'on peut y faire un jour ou l'autre... Parce que cela fait 3 ans que je l'ai signalé, on m'a dit « Il va y avoir les nouveaux bus »...

M. CASADO.- 3 ans, ça y est, il exagère.

M. NODIN.- Je vous dis la vérité.

M. le MAIRE.- Il a une vérité marseillaise.

M. BREMAUD.- HLM Méditerranée ce sont les Marseillais.

M. NODIN.- Mais de l'autre côté c'est la vérité istréenne. C'est donc pour le signaler à nouveau.

Et puis concernant des débroussaillages, au niveau des HLM Méditerranée il y a quelques parcelles qui mériteraient d'être débroussaillées parce que l'herbe est haute et *vachement* sèche donc c'est un peu dangereux. Merci.

M. le MAIRE.- Surtout que dans le cadre des OLD il faut effectivement être vigilant pour que la prudence permette la meilleure surveillance.

M. NODIN.- Tout à fait. Comme ce n'est pas loin de la pinède.

M. le MAIRE.- Ce n'est pas mal dit ça.

M. BREMAUD.- C'est brillant. On se doit bien évidemment de faire le tour et d'être proactif, mais si tu aperçois des problématiques liées au débroussaillage, à chaque fois tu nous appelles et il me semble qu'on le fait immédiatement. Donc je le dis à tout le monde, n'hésitez pas. Il est vrai qu'on ne devrait pas nous interpellé mais il a beaucoup plu, beaucoup de soleil, beaucoup d'herbes. Donc...

Mme BIET.- Si je peux poser une petite question. Tout à l'heure on a abordé le sujet des zones rouges dans les massifs, comment fait-on pour les connaître, pour pouvoir diffuser cette information à la population ?

M. BREMAUD.- Tu parles des massifs interdits ?

M. le MAIRE.- C'est en fonction des états d'alerte départementaux qu'il y a une réaction. A ce jour, nous n'avons jamais pris la responsabilité de faire une fermeture à notre initiative. On veut s'inscrire dans un domaine de défense parce qu'après cela entraîne obligatoirement la vigilance actée des pompiers. Nous, on y met nos CCFF, tout le monde, et en cette saison en plus il y a les gardes à cheval.

M. PRETOT.- Elle voulait juste savoir où trouver l'information.

M. BREMAUD.- Eric a l'information.

Un intervenant.- Je peux vous répondre. Nous diffusons quotidiennement le bulletin du SDIS sur le site Internet de la Ville, avec les restrictions pour le lendemain.

M. BREMAUD.- Il faut préciser que maintenant il y a le bulletin météo des forêts qui existe, c'est ce dont tu parles, et qui est édité tous les jours. Vous l'avez sur le site de la Ville. Il détermine l'état de sécheresse, les risques d'incendies, et les interdictions de circulation dans ces massifs.

IV. FESTIVITES ORGANISEES PAR LA VILLE ET PROGRAMMES FESTIFS DES ASSOCIATIONS ET ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES

M. le MAIRE.- Je ne vais pas évoquer les festivités parce que vous avez tous devant vous un fascicule, je souhaite que vous l'emportiez et que vous le compulsiez. Rendez-vous compte le nombre de pages qu'il y a, remplies par activités, et tout cela sur le temps des vacances. Il y a de quoi faire. Merci. Bonne soirée, et bonnes vacances.

La séance est levée à 19 heures 24.